

Relance économique et sociale du Québec: propositions de mesures pour redynamiser nos cœurs de villes et villages

Avril 2020

1. Soutenir l'offre commerciale de nos cœurs de villes et villages

Les commerces de proximité sont ceux qui dynamisent les centres-villes, les artères commerciales et les noyaux villageois. Ils sont accessibles même aux personnes non motorisées, permettent de réduire les distances parcourues et favorisent un mode de vie physiquement actif. L'achat local dans nos commerces de proximité, c'est 2,5 fois plus d'emplois locaux, plus de 50% des revenus réinvestis dans l'économie locale, et 100% de taxes et impôts payés ici, chez nous, pour soutenir la société¹.

- Dégager un **fonds de soutien** massif à l'offre commerciale de proximité qui sera mis à la disposition des municipalités, chacune pouvant déterminer les mesures appropriées (congé de taxes, subvention à l'embauche, etc.), en concertation avec les parties prenantes.
- Dans les campagnes et outils gouvernementaux de **communication et promotion de l'achat local**, comme Le Panier Bleu, **promouvoir spécifiquement les commerces de nos cœurs de villes et villages**.
- Adopter une **politique d'achat responsable** des acheteurs publics (État et municipalités)² mettant de l'avant l'approvisionnement local et remplaçant la règle du plus bas soumissionnaire par une analyse multicritère intégrant la prise en compte des retombées économiques et fiscales, des critères environnementaux et des critères sociaux.
- Soutenir les **organisations de concertation et d'appui** au commerce de proximité.

2. Renforcer et consolider les cœurs de villes et villages

La plupart des collectivités québécoises sont structurées autour d'un centre-ville, d'un noyau villageois et souvent d'artères commerciales traditionnelles. Tous ces cœurs de villes et villages sont des poumons économiques pour les collectivités, et les renforcer permet de stimuler l'économie, partout au Québec. Ce sont aussi des ancrages historiques et culturels qui soutiennent les interactions sociales et la cohésion de la communauté. Consolider les milieux déjà urbanisés est aussi une stratégie urbanistique reconnue qui soutient la résilience du cadre bâti et génère de nombreuses retombées.

- Offrir un **soutien technique et financier aux municipalités** pour la requalification de leurs cœurs de villes et villages, notamment à travers un Fonds en aménagement et urbanisme durables doté de 100 M \$ par année.
- Favoriser l'**acquisition par les communautés** d'édifices ou de commerces jugés prioritaires.

¹ Plusieurs études citées par The Institute for Local Self-Reliance détaillent les retombées économiques de l'achat local (<https://ilsr.org/key-studies-why-local-matters/#8>).

² Une étude du Conseil du patronat (2018) souligne l'effet économique positif de façon globale d'une telle politique publique, à la fois sur les revenus des ménages, des entreprises et des paliers gouvernementaux (<https://www.cpq.qc.ca/workspace/uploads/files/achat-et-approvisionnement-local-au-quebec.pdf>).

- Augmenter le **soutien public aux activités et événements culturels** prenant place dans les cœurs de villes et villages.
- Mettre de l'avant les cœurs de villes et villages dans les **campagnes de promotion touristiques**.
- Adopter une stratégie de **localisation des édifices publics** (emplois et services) priorisant les cœurs de villes et villages, notamment par l'utilisation optimale des terrains et bâtiments publics situés à des emplacements névralgiques.
- Construire, d'ici 5 ans³, des dizaines de milliers de **logements sociaux et communautaires** bien ancrés dans leurs quartiers ou noyaux villageois.

3. Rénover et mettre à niveau les bâtiments

Le patrimoine bâti des centralités historiques des collectivités québécoises est une composante de l'identité québécoise. Sa dégradation, voire sa disparition, est une perte locale, mais aussi collective. Soutenir la rénovation des bâtiments est un moyen de relancer l'économie tout en investissant dans notre identité.

- Restaurer les **bâtiments patrimoniaux** qui font la fierté des communautés.
- Réactiver et bonifier le programme de **rénovations résidentielles écoresponsables** Rénovert.
- Privilégier le **matériau bois** dans les projets où le gouvernement agit comme donneur d'ordre.

4. Ouvrir dès maintenant les chantiers de moyen terme

Au-delà des mesures concrètes et possibles à mettre immédiatement en action, certains changements plus profonds doivent concourir à la redynamisation des cœurs de villes et villages. La réflexion a déjà débuté dans plusieurs domaines (aménagement, législation, fiscalité, gouvernance). Le moment de pause que nous vivons est l'occasion de prendre le temps de la réflexion, pour être prêts à avancer ensemble aux moments propices.

- Formaliser et pérenniser un **plan d'action** pour redynamiser les cœurs de villes et villages du Québec.
- Créer une mesure de **suivi de la santé de nos cœurs** de collectivités.
- Étudier les conséquences de la montée en puissance du commerce en ligne sur l'occupation des divers espaces commerciaux de nos collectivités (centres-villes et rues principales, centres d'achat, mégacentres de grandes surfaces). En fonction de cette évaluation, prévoir des mesures de **soutien des cœurs de collectivités** et des mesures de **reconversion des espaces commerciaux excédentaires**.
- Moderniser la **fiscalité municipale**, notamment dans le contexte du virage du commerce en ligne.
- Adopter une **politique nationale d'aménagement du territoire**.

³ L'AGRTQ recommande de construire 40 000 logements supplémentaires d'ici 5 ans : http://consultations.finances.gouv.qc.ca/Consultprebudg/2020-2021/memoires/Consultations2021_AGRTQ.pdf